

Pré-requis :

Les pré-requis pour l'obtention de la certification de sophrologue de l'Académie de Sophrologie de Paris sont ceux de l'inscription à la formation du cycle de base : posséder avant l'entrée en formation un niveau de connaissances correspondant aux savoirs du titulaire d'un Baccalauréat, ou d'un niveau de diplôme équivalent en accord avec l'Académie de Sophrologie.

Référentiel de la certification :

Description des Blocs de compétence :

_ Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 36147 – Application du cadre d'accompagnement sophrologique d'une personne ou d'un groupe.

Descriptif :

- Réaliser un premier entretien avec la personne ou le commanditaire du groupe pour définir les objectifs de l'accompagnement en expliquant les pratiques et exercices qui seront proposés au sein du programme défini
- Analyser les motifs de la demande pour permettre la construction d'un programme d'accompagnement adapté aux besoins identifiés
- Présenter au sophronisant le cadre opérationnel d'application des séances pour lui apporter une vision claire des étapes de l'accompagnement en présentant les techniques et exercices qui seront utilisés tout au long du programme
- Définir un guide d'accompagnement pour que la sophrologie puisse répondre à la gestion d'un stress, l'accompagnement à la concentration, l'accompagnement de la maladie, la gestion des addictions, le vieillissement, la cohérence cardiaque, la gestion des émotions, l'accompagnement de l'enfant, la sophrologie en entreprise, l'accompagnement de l'adolescence et de la jeunesse, la maternité, la nutrition, les troubles du sommeil, la sexologie, la sophrologie dans le sport
- Démontrer les liens qui se feront entre la demande, les besoins identifiés et le programme d'accompagnement pour permettre au sophronisant de rester conscient des progressions réalisées
- Rédiger un contrat d'accompagnement pour démarrer l'animation des séances en faisant ressortir les étapes de progression du protocole et en définissant la durée de l'accompagnement
- Expliquer chaque étape de l'accompagnement pour permettre au sophronisant de comprendre les progressions inscrites au protocole
- Proposer un cadre de conduite par séance pour présenter de manière concrète comment chaque séance s'intègre dans le protocole général
- Présenter le déroulement d'une séance de son démarrage à la prise de congé pour permettre au sophronisant de comprendre la manière dont le travail sera conduit par le sophrologue

Modalités d'évaluation :

Etude de cas dans le cadre d'une mise en situation professionnelle simulée.

Il s'agit d'une étude de cas où le candidat devra :

- Réaliser une synthèse d'un premier entretien par rapport à une situation donnée

- Concevoir la mise en place d'un protocole d'accompagnement
- Présenter à l'oral la manière dont le protocole sera présenté au sophronisant

Durée globale de l'épreuve : Etude de cas : partie écrite 2 heures Mise en situation simulée : 1 heure

L'acquisition du bloc fait l'objet de la remise d'un certificat.

_ Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 36147 – Animation de séances de sophrologie en lien avec le champ d'application du projet d'accompagnement.

Descriptif :

- Elaborer les cycles d'exercices pour structurer le cadre du projet d'accompagnement en mettant en place une progression qui prend en compte les cycles d'exercices (RDC) et d'entraînements sophrologiques
- Présenter au sophronisant le déroulement des entraînements pour chaque cycle du projet d'accompagnement pour lui permettre de rester conscient de son besoin et des évolutions que la sophrologie lui apportera dans la gestion de son projet
- Guider le sophronisant dans la technique de l'exercice pour lui permettre d'observer et de ressentir les phénomènes qui s'éveillent au fil de l'entraînement
- Exposer au sophronisant chaque étape évolutive des exercices par rapport aux 4 degrés de progression de la méthode pour lui permettre de développer une autonomie dans la conduite de son accompagnement
- Encourager le sophronisant à s'entraîner entre chaque séance pour que chaque exercice puisse donner lieu à une phénodescription de la séance (rapport de déroulement d'une séance pratique) qui sera analysée entre chaque entraînement
- Accompagner le sophronisant à ressentir et exprimer le vécu de l'exercice pour réaliser sa phénodescription
- Réaliser une analyse vivantielle et phénoménologique pour aider le sophronisant à observer, ressentir et accompagner sa prise de conscience en lien avec son projet d'accompagnement

Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle réelle. Il s'agit d'un cahier d'au moins 30 descriptions d'exercices sophrologiques réalisés sur un sophronisant ou sur un groupe de sophronisants, le candidat devra :

- Définir le contexte des séances – Expliquer comment l'exercice s'intègre dans le projet d'accompagnement – Réaliser l'analyse de la phénodescription
- Emettre des préconisations et des orientations auprès du sophronisant pour guider les étapes suivantes

Durée globale de l'épreuve : – 40 mn de présentation devant le jury de certification – 20 mn d'échange avec le jury de certification

L'acquisition du bloc de compétences fait l'objet de la remise d'un certificat.

_Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 36147 – Gestion de son activité de Sophrologue

Descriptif :

- Aménager un espace de travail et une communication pour développer une clientèle en proposant l’application de séances de sophrologie à partir d’une thématique ou d’un projet d’accompagnement
- Créer un statut pour mettre en pratique la légitimité de sa profession auprès des instances administratives, commerciales et légales
- Gérer administrativement son activité professionnelle pour proposer des contrats d’accompagnement en sophrologie à des particuliers, des entreprises et des institutions
- Développer une stratégie digitale pour informer de son activité de Sophrologue sur les réseaux sociaux et site internet
- Communiquer et s’entretenir avec des clients et prospects pour présenter le déroulement de son travail et les résultats attendus
- Développer et travailler avec des professionnels de son secteur pour faire connaître sa pratique et fidéliser une clientèle
- Créer des supports de communication et des relations presse et auteurs pour faire connaître ses pratiques sophrologiques et participer aux évolutions de la profession

Modalités d’évaluation :

Présentation d’un rapport décrivant un projet de création d’activité. Il s’agit d’un rapport qui devra simuler : Le type de structure à créer pour conduire son activité. La présentation et le contenu d’un site internet Les conditions de diffusion de ses prestations.

- Les grilles tarifaires proposées
- Une présentation de son espace de travail et de son cadre d’application de la sophrologie
- Le budget prévisionnel et le plan d’action de son activité à venir
- La liste des structures, associations et syndicats permettant de promouvoir sa profession

Durée globale de l’épreuve : – 20 mn de présentation devant le jury de certification

- 10 mn d’échange avec le jury de certification

L’acquisition du bloc fait l’objet de la remise d’un certificat